FDFR 17

FOYER RURAL ARVERT
Espace de Vie Sociale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 31 JANVIER 2025

Sont présents :
BLOND Éliane, COQUILLAUD Jacky, CORRE Arlette, GELLIE Claude, GELLIE Nicole, GOUSSET Dominique, GUILLEMET Pascal, KIRSCH Delphine, LICTEVOUT Gérard, MARTINAUD Christiane, MATHE Sylvaine, MOSNIER Erica, RENAUDIE Janie, VIARD Anne-Marie.

Sont excusés :
LARCHE Noël - pouvoir à GELLIE Claude
LE MAUX yannick – pouvoir à GELLIE Nicole
LEQUENNE Gilbert
LEVY Christine – pouvoir à GUILLEMET Pascal

Ordre du jour :

01 – Adoption du Compte-Rendu du CA du 20 décembre 2024
02 – Point Financier
03 – Adhésion APMAC
04 – Bilan galette
05 – Préparation de l'AG :
- **rapport d'activité (qui le lit)**
- **projets 2025 nouveaux : suggestions**
  . participation au « ménage de printemps » mois de mai (bibliothèque)
  . peut-on participer avec la municipalité à « améliorer son quotidien »
  . panneaux du passé (voir avec municipalité)
  . rencontrer les jeunes du « Conseil Municipal des jeunes »
- **questions diverses posées**

06 – Spectacle du 29 mars 2025
07 – Semaine « presqu'île en scène » et atelier théâtre
08 - Rencontre avec Clarisse Champin
09 – Questions diverses

Le président remercie les membres présents , ouvre la séance à 18h06 et donne lecture de l'ordre du jour.

P_G NG

Siège social : Mairie 17530 ARVERT 06 29 59 65 71 oyerrural.arvert@gmail.com

01 : Adoption du Compte-rendu du CA du 20 décembre 2024 :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Le compte-rendu du CA du 20 décembre est adopté.

02 : Point financier

Les comptes du Foyer Rural au 31 janvier 2025		2024
- sur le C/C :	29 783,05 €	22 011,70 €
- sur le Livret Bleu :	80 999,51 €	78 640,31 €
- sur le Livret OBNL :	1 050,14 €	1 039,75 €
- en Caisse :	917,63 €	861,84 €
- soit un Total de :	112 750,33 €	102 553,60 €

Nous avons perçu, au titre de l'année 2024, des intérêts pour un montant de

- Livret bleu	2 359,20 €	2 237,47 €
- livret OBNL	10,39 €	1,93 €

Au vu des bons résultats de l'année 2024, nous proposons de rembourser les personnes qui ont participé à la sortie aux Floralies soit 13,00 € par personne ce qui donnera pour cette manifestation un résultat négatif de 6,50 € aulieu d'un résultat positif de 550,00 € ;

Accord du CA.

Patrice Claveau, l'un des vérificateurs aux comptes est venu le 30 janvier. Il a demandé des explications concernant les dépenses et les recettes relevées sur le journal. Celles-ci lui ont été données. Les 2 vérificateurs reviennent le 10 février pour finaliser la vérification.

03 : Adhésion APMAC

L'an dernier, nous avions renouvelé l'adhésion auprès de l'APMAC, association qui prête du matériel (micros, éclairages...) pour une somme de 60,00 € ;
renouvelle-ton cette adhésion ?

Accord du CA

04 ; Bilan galette

Le bilan n'a pas encore été fait. La facture de la boulangerie n'a pas encore été reçue.
Le nombre de bouteilles ayant été consommées n'est pas connu.

05 : Préparation de l'AG

- **rapport d'activité :** le bilan présenté aux membres du CA est adopté. C'est Nicole qui le lira.
- **Projets nouveaux envisagés :**

. participation au « ménage de printemps » organisé par la bibliothèque : il s'agit de réaliser des dessins ou peintures dont le thème est « les quatre éléments » et qui seront affichés sous la halle du marché.

. opération « améliorer son quotidien », si elle se reproduit, le Foyer Rural peut en faire la pub.

. peut-on prévoir des panneaux avec des photos anciennes dans certains lieux d'Arvert en collaboration avec la municipalité ?

P. G NG

. rencontrer les jeunes du « Conseil Municipal jeunes » pour avoir des actions communes.
trouver des activités intéressant les jeunes : ultimate, cornhall, futsal. Se renseigner auprès de PSL pour des animateurs.

- **Questions diverses posées :**

. Roland Leboeuf demande des renseignements sur la formation et l'utilisation du drive
La formation a été faite, les membres du bureau utilisent le drive. Si d'autres personnes du CA le désirent, Delphine assurera leur formation.
Le drive est un outil interne au bureau et au CA.
. Annie Leboeuf pose des questions à propos de l'EVS : procédure d'évaluation,ouverture aux adhérents, qu'ont apporté les formations EVS, explication de ce qu'est un EVS pour tous les adhérents.

06 . Spectacle du 29 mars 2025 :

Il avait été envisagé un spectacle de danse folklorique suivi d'un bal. Ce spectacle n'aura pas lieu.
Il fallait héberger une trentaine de personnes au même endroit puisque venues en bus.
Les campings sont fermés à cette période, les gites ne peuvent pas recevoir un nombre aussi important.
Siblu qui a été également contacté voulait 3 nuits minimum.
L'hôtel « Le héron Cendré » à La tremblade ne dispose que de 17chambres.
La salle des fêtes étant réservée, il est proposé de faire une journée avec repas pour les animateurs

07 . Semaine Presqu'île en scène

Lecture du mail envoyé par le Conseil Départemental : seuls 2 spectacles par an peuvent être aidés et il faut déposer les dossiers impérativemenr 4 mois avant.
Etude du planning proposé par la commission art de la scène.
Comme la pièce « Madame C »ne dure que 45 minutes, ce qui est un peu court, il y aurait avant, la participation de la chorale . Il faut un engagement de la part des partivipants.

Vendredi 25 avril à 20h30 : La mystérieuse fête des voisins par la troupe d'Arvert
Dimanche 27 avril à 15h : Une femme, unhomme, un canapé par la troupe de Yolande Dulon (LT)
Lundi 28 avril à 20h30 : Oui ! Par les Comparaz'Art (Royan)
Mercredi 30 avril à20h30 : Love letters par la troupe d'Arvert
Jeudi 1er mai à 20h30 : Chorale d'Arvert
21h15 : Madame C par One Again production troupe professionnelle La Rochelle
Vendredi 2 mai 20h30 : Sérénade pour 4voies par Zap Art Rocchefort
Samedi 3 mai 20h30 : Docteur Knock de Jules Romains par la troupe d'Arvert

Pour les écoles sont prévus :
17 avril le matin : Pachamama par Torrent Ciel Art pour l'école maternelle
17 avril l'après-midi : Grand-mère tortue par Torrent Ciel Art pour l'école élémentaire

Prix des spectacles : adhérent 8,00 € pass 22,00 € pour 7 spectacles
non adhérent 10,00 € pass 25,00 € pour 7 spectacles
moins de 16 ans gratuit

Les réservations seront faites par le Foyer Rural, le numéro de téléphone sur les programmes sera celui du Foyer Rural.
Il faudra réserver des places pour des personnes du collectif caritatif.
Le Conseil d'Administration devra savoir qui est invité et les gens invités devront avoir un carton d'invitation.

Delphine précise que si le 15 févtier, elle n'a pas tous le srenseignements nécessaires pour préparer le programme et les affiches, elle ne s'occupera de rien.

P-G NG

Anne-Marie dit que Gilbert n'a toujours fourni aucune feuille de présence depuis le début de l'année bien que cela lui ait été demandé plusieurs fois.
Elle demande que Gilbert ne soit plus responsable de l'atelier théâtre.
Gérard propose qu'on convoque Gilbert pour avoir des explications.

Erica et Sylvaine se proposent d'aller porter la feuille de présence de février lors de l'atelier du lundi afin d'expliquer aux personnes présentes pourquoi il est indispensable de noter les présences.
La commission art de la scène demande si la mairie pourrait installer une rampe aux escaliers qui montent à la scène et souhaiterait aussi avoir un placard pour stocker du matériel.

08 . Rencontre avec Clarisse Champin

La CAF attache beaucoup d'importance au fait de faire des actions pour les jeunes.
Par contre, Clarisse Champin a bien précisé que le type de gouvernance (verticale ou horizontale) n'était pas un critère pour l'obtention de l'agrément EVS.

09 . Questions diverses

- Repas de fin d'année : peut-on contacter le même traiteur et réserver l'orchestre Myriam.
- Couture : Besoin de matériel supplémentaire
- Dans les placards au premier étage, il y a des archives qui appartiennent à la mairie. Qu'en faire ?
- Femme de ménage : Anne-Marie et Delphine ont rendez-vous lundi avec une société pour voir ce qui est possible.
- Jacky demande à quoi sert l'argent des cotisations qui est reversé à la FDFR : assurance, matériel que l'on peut emprunter mais il faut aller le chercher à Saint-Jeand'Angély...
- Demande de remboursement des cours d'anglais pour une personne qui ne peut pas y assister en raison de problèmes de santé.

Accord du CA

- Réunion CRPC : pourrait-on demander un film en anglais pour les adhérents de l'atelier anglais ? pourrait-on faire bénéficier les adhérents d'un tarif préférentiel pour les séances de cinéma ?
  Dans quelles conditions, le FR pourrait-il payer les places de cinéma pour les enfants du SIVOM lors des séances réservées aux jeunes.
- Fête de la musique : le FR ne tiendra pas de stand repas puisqu'il y a un food-truck
- Octobre rose : accord de principe pour la participation.

La séance est levée à 21h30

:

Prochains CA :
vendredi 21 février à 18h : élection du bureau
vendredi 7 mars à 18h

Le Président
Pascal Guillemet

Foyer Rural Arvert
Siège social : Mairie
17530 ARVERT
Tél : 06 29 59 65 71 / 05 16 35 22 64
Mail : foyerrural.arvert@gmail.com
Site : https://www.foyerruralarvert.fr/accueil/

La secrétaire
Nicole Gellie

Foyer Rural Arvert
Siège social : Mairie
17530 ARVERT
Tél : 06 29 59 65 71 / 05 16 35 22 64
Mail : foyerrural.arvert@gmail.com
Site : https://www.foyerruralarvert.fr/accueil/

P. 6 NG 4